

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMTÉ DE DUPLESSIS**

**MUNICIPALITÉ DE BAIE-JOHAN-BEETZ**

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Baie-Johan-Beetz, convoquée le douzième jour du mois d'avril deux mille vingt et un à 19 heures en visioconférence pour des raisons exceptionnelles dues à la situation actuelle de COVID-19.**

**Sont présents :** M. Martin Côté, maire  
M. Clément Tanguay, conseiller, poste 1  
M. Serge Proulx, conseiller, poste 2  
M. Jacques Devost, conseiller, poste 3  
M<sup>me</sup> Maryse Bourque, conseillère, poste 4  
M. Luc Bourque, conseiller, poste 5  
M. Denis Harvey, conseiller, poste 6

**Aussi présente :** Mme Myriam Lafleur, directrice générale secrétaire-trésorière

**1. Ouverture de la séance**

La séance est ouverte par M. Martin Côté, maire de la Municipalité de Baie-Johan-Beetz, à 20 h 50. Mme Myriam Lafleur fait fonction de secrétaire.

**2. Présences**

Constatation du quorum.

**3. Acceptation de l'ordre du jour**

Il est proposé par Maryse Bourque, appuyé par Serge Proulx et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents, d'accepter l'ordre du jour tel que proposé :

1. Ouverture de la séance par M. le maire
2. Présences
3. Acceptation de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 mars 2021
5. Acceptation des comptes
6. Résolution
  - a) Résolution 2021-04-12-01 concernant l'ouverture d'un dossier à Camping Québec
  - b) Résolution 2021-04-12-02 concernant le dépôt du rapport financier trimestriel et du budget révisé au 31 mars 2021
  - c) Résolution 2021-04-12-03 concernant une offre de service professionnel en ingénierie
  - d) Résolution 2021-04-12-04 concernant l'adoption du rapport annuel d'activités du schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Minganie 2019 et 2020
  - e) Résolution 2021-04-12-05 concernant une demande de subvention à Tourisme Cote-Nord
  - f) Résolution 2021-04-12-06 concernant une demande d'aide financière dans le Fonds d'initiative et opportunité de la MRC de Minganie
7. Dépôt
  - a) Dépôt du bilan annuel de la qualité de l'eau potable 2020
8. Affaires nouvelles
9. Période de questions
10. Levée de la séance

**4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 mars 2021**

Il est proposé par Clément Tanguay, appuyé par Jacques Devost, et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 mars 2021 soit adopté.

## 5. Acceptation des comptes

Il est proposé par Denis Harvey, appuyé par Maryse Bourque, et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents :

Que le Conseil municipal de Baie-Johan-Beetz accepte les comptes payés du 1<sup>er</sup> au 31 mars 2021 pour un montant de 45 686.19\$;

Ces comptes ont été acquittés par la directrice générale, et moi, Myriam Lafleur, certifie sous mon serment d'office que nous avons les fonds nécessaires à la caisse populaire de Havre-Saint-Pierre pour payer ces montants dus.

M<sup>me</sup> Myriam Lafleur, directrice générale secrétaire-trésorière et greffière

## 6. Résolutions

### a) Résolution 2021-04-12-01 concernant l'ouverture d'un dossier à Camping Québec

Considérant la volonté du conseil municipal de Baie-Johan-Beetz d'aller de l'avant avec son projet de camping municipal;

Par conséquent, il est proposé par Jacques Devost, appuyé par Clément Tanguay, et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que la municipalité de Baie-Johan-Beetz procède à l'ouverture d'un dossier auprès de Camping Québec, en vue d'obtenir une attestation de classification ;

Que la municipalité de Baie-Johan-Beetz mandate madame Myriam Lafleur, directrice générale, secrétaire trésorière et greffière pour agir à titre de représentante de l'organisme auprès de Camping Québec, à signer tous les documents et payer les frais exigés.

### b) Résolution 2021-04-12-02 concernant le dépôt du rapport financier trimestriel et du budget révisé au 31 mars 2021

Considérant la présentation et la lecture du budget révisé de même que de l'analyse financière des revenus et dépenses au 31 mars 2021 (article 176.4 du Code municipal) effectuée par madame Myriam Lafleur, directrice générale, secrétaire-trésorière;

Il est proposé par Luc Bourque, appuyé par Serge Proulx et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que le conseil municipal de Baie-Johan-Beetz accepte le dépôt du rapport financier trimestriel faisant état des revenus et dépenses couvrant la période du 1er janvier au 31 mars 2021;

Que le conseil accepte les modifications proposées au budget en cours.

### c) Résolution 2021-04-12-03 concernant une offre de service professionnel en ingénierie

Considérant la volonté du conseil d'aller de l'avant avec son projet de mise aux normes des installations de production d'eau potable;

Considérant l'accord du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation avec la solution recommandée au rapport, en l'occurrence la construction d'une usine de filtration de l'eau potable utilisant une résine anionique;

Considérant l'Accord de principe obtenue du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques;

Par conséquent, il est proposé par Maryse Bourque appuyé par Denis Harvey, et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents :

Que le Conseil municipal de Baie-Johan-Beetz accepte la soumission de France Thibault, ingénieure, Expert conseil selon un montant forfaitaire de 5 500\$ excluant les taxes applicables, selon le document reçu le 1<sup>er</sup> avril 2021

**d) Résolution 2021-04-12-04 concernant l'adoption du rapport annuel d'activités du schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Minganie 2019 et 2020**

Il est proposé par Jacques Devost appuyé par Clément Tanguay, et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents :

Que le Conseil municipal de Baie-Johan-Beetz procède à l'adoption du rapport annuel d'activités du schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Minganie 2019 et 2020.

**e) Résolution 2021-04-12-05 concernant une demande de subvention à Tourisme Cote-Nord**

Considérant que le conseil de Baie-Johan-Beetz désire développer ses infrastructures touristiques;

Considérant la demande de subvention à être déposée dans l'entente de partenariat régional en tourisme pour l'aménagement sécuritaire d'un stationnement près du sentier Quétachou et la bonification de services et l'augmentation du nombre de sites au camping municipal;

Par conséquent Il est proposé par Luc Bourque appuyé par Denis Harvey, et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents :

Que la municipalité de Baie-Johan-Beetz mandate monsieur Martin Côté, maire, à agir à titre de représentant de l'organisme auprès de Tourisme Côte Nord et à signer tous les documents exigés dans l'entente de partenariat régional en tourisme.

**f) Résolution 2021-04-12-06 concernant une demande d'aide financière dans le Fonds d'initiative et opportunité de la MRC de Minganie**

Considérant la demande de subvention de la Coopérative de solidarité de Baie-Johan-Beetz dans le fonds d'initiative et opportunité de la MRC de Minganie dans le but d'effectuer la recherche et l'analyse de site pour une carrière- sablière à proximité de Baie-Johan-Beetz pour répondre aux besoins locaux (ex. : développement résidentiel) et régionaux;

Considérant que ce projet permettra de libérer l'ancien site à la sortie est du village de toute demande de bail exclusif d'exploitation (BEX). Il permettra aussi de réaliser sur ce même site le projet de plantation et production maraîchère et ainsi diversifier les activités de la coopérative;

Considérant la volonté du conseil de Baie-Johan-Beetz d'appuyer cette démarche

Par conséquent Il est proposé par Clément Tanguay appuyé par Maryse Bourque, et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents :

Que la municipalité de Baie-Johan-Beetz s'engage à payer la somme de 9 600\$ en appui au projet.

**7. Dépôt**

- a) Dépôt du bilan annuel de la qualité de l'eau potable 2020 selon l'article 53.3 du règlement sur la qualité de l'eau potable; La Municipalité dépose le bilan annuel de la qualité de l'eau potable pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2020. Il est disponible au bureau municipal pour consultation.

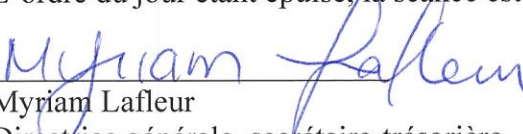
**8. Affaires nouvelles**


-

**9. Période de question**

## 10. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 00.

  
Myriam Lafleur  
Directrice générale, secrétaire-trésorière

  
Martin Côté  
Maire <sup>1</sup>

<sup>1</sup> Par la présente signature, j'entérine toutes les résolutions de ce procès-verbal comme si elles étaient toutes signées.